Le CHU de Montpellier présente un projet d’établissement à 738,7 millions d’euros

25-10-23 - 09:31
25-10-23 - 16:55
Imprimer

Réalisé en moins d’un semestre avec une vraie dynamique partenariale, ce document de 800 pages est bien plus qu’une feuille de route. Il trace l’ossature générale pour la période 2023-2027 et même au-delà. Une partie des financements est garantie par le Ségur de l’investissement. Mais une partie seulement.

Les présidents du conseil de surveillance et de la commission médicale et la directrice générale du CHU ont présenté le projet d'établissement à la presse - ©L. Séverac
Écouter

Le 19 octobre, le CHU de Montpellier a présenté son projet d’établissement (1) portant sur la période 2023-2027, en présence d’Anne Ferrer, la directrice générale du CHU, de Michaël Delafosse, le président du conseil de surveillance, de Patrice Taourel, le président de la commission médicale d’établissement et d’Isabelle Laffont, la doyenne de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes. Résolument ambitieux, il porte la volonté *« de moderniser l’hôpital, en y développant l’attractivité et en l’inscrivant dans une dynamique territoriale d’innovation »*. Ce projet a été chiffré à hauteur de 738,7 millions d’euros. Une transformation exceptionnelle dont les premières orientations seront rapidement visibles car les travaux de rénovation immobilière seront lancés dès janvier 2024. Ces lignes de perspectives sont un pavé

de 800 pages, rédigé en moins de six mois, avec une vraie dimension partenariale. En effet, un grand débat en amont a permis des échanges avec 200 professionnels sur les enjeux du projet et la commission des usagers a été activement associée aux réflexions. Nommé « Demain se dessine aujourd'hui », le projet d'établissement va être porté à la connaissance des 12 000 agents du CHU de Montpellier.

Les défis

Parmi les principaux défis fixés, le CHU de Montpellier veut tendre vers l'hôpital bas carbone et réduire de 17% ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2027. Une belle ambition quand on sait qu'une intervention au bloc opératoire émet la même quantité de déchets qu'une famille de quatre personnes pour une semaine. Cela passe notamment par le développement de l'écoconception des soins et la création d'une plateforme interne de réemploi des équipements.

Autre engagement, celui du 0 déprogrammation. Le CHU veut optimiser les parcours patients autour d'une idée claire *(« Au CHU, j'y viens, j'y suis, j'en sors ; tout est facile »*). Parce que *« prévenir et dépister, c'est aussi soigner »,* la création d'un pôle de santé publique est présentée comme *« une démarche renforcée de prévention universelle »*. De nouveaux programmes thérapeutiques rejoindront les 73 qui existent déjà. Simplifier l'hôpital (avec un guichet unique de demande de service) et aider les soignants à retrouver du temps pour le patient (qui consacrent jusqu'à 40% de leur temps à des activités hors soins) figurent aussi parmi les défis à relever en interne.

Les focus

Le projet d'établissement porte également sur des focus. Le CHU se donne ainsi pour objectif *« de devenir leader dans le domaine d'une médecine humaniste assistée par l'intelligence artificielle »* et pourra pour cela s'appuyer sur le projet commun mené avec la Métropole et l'université de Montpellier qui a été présélectionné pour l'appel à manifestation d'intérêt national (Ami) IA cluster. Au chapitre Culture et santé, le CHU soutient la candidature de Montpellier au titre de Capitale européenne de la culture 2028 et y participe activement avec « Art sur ordonnance », une première en France, en lien avec le MO.CO, pour offrir aux patients une sensibilisation à l'art. Il est aussi rappelé que l'IHU Immun4cure, institut hospitalo-universitaire dédié aux maladies

auto-immunes lié au plan de relance France 2030, s’inscrit dans le pôle d’excellence en santé globale MedVallée, porté par Montpellier Méditerranée Métropole.

Le schéma directeur immobilier et énergétique

Face à la vétusté de certains locaux et à l’insuffisance globale des surfaces sur les sites, le schéma directeur immobilier et énergétique porte sur deux orientations : regrouper et construire. Cette modernisation est soutenue par l’État à hauteur de 235 millions d’euros dans le cadre du Ségur de l’investissement. La soustraction est vite faite au regard du montant global du projet de développement, il reste 500 millions d’euros à trouver. Outre la réhabilitation de nombreuses unités de soins, ce schéma directeur prévoit de bâtir pour regrouper la gérontologie au sein de Balmès 2 et les laboratoires au sein du site unique de Biologie et Lapeyronie 2. D’autres pôles suivront au-delà de 2026.

On peut consulter le projet d’établissement en ligne, dont le projet médical, à :

https://www.chu-montpellier.fr/fr/a-propos-du-chu/politique-detablissement/projet-detablissement

(1) Le projet d’établissement concerne l’ensemble des sites du CHU de Montpellier que sont Lapeyronie, Arnaud de Villeneuve, La Colombière, Saint-Éloi, Gui de Chauliac, Antonin Balmès, Bellevue, le centre de soins dentaires, Euromédecine et le centre administratif André Bénech.

« Le projet d’établissement du CHU de Montpellier et le schéma immobilier qui sera réalisé d’ici 2031 représentent 738,7 millions d’euros. C’est l’investissement le plus important jamais réalisé sur le territoire métropolitain. Jusqu’à aujourd’hui, il s’agissait des 450 millions d’euros de la ligne 5 de tramway. »

Michaël Delafosse

Maire de la Ville de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, président du conseil d'administration du CHU de Montpellier

À l'image de cette simulation en présence de la directrice générale, le CHU de Montpellier est aujourd'hui en capacité d'assurer la prise en charge d'un AVC en 9 minutes - ©C. Marson

---

Source URL: *https://encommun.montpellier.fr/articles/2023-10-25-le-chu-de-montpellier-presente-un-projet-detablissement-7387-millions-deuros*